



No de résolution
ou annotation

**Séance
ordinaire
7 octobre 2021**

21-10-109

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

Séance ordinaire du 7 octobre 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe, tenue le jeudi 7 octobre 2021 à 20 h 00 à la salle du conseil située au 776, rue des Loisirs et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire François Pleau;

Messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras, Gilbert Séguin et mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle;

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur le directeur général Michel Bertrand, madame la directrice générale associée Claudia Baril, sont présents.

PÉRIODE DE RECUEILLEMENT

Monsieur le maire invite les autres élus à une période de recueillement et invite monsieur le directeur général à faire lecture du mémento prévu à cette fin

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Période de recueillement
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des comptes payés et à payer
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2021
5. CPTAQ - Demande d'autorisation pour utilisation autre que l'agriculture - Lot 4 202 544
6. Infotech - Renouvellement du contrat de services
7. Étude géotechnique en prévision des prochains travaux routiers sur le chemin Sainte-Marie
8. Dépôt des états comparatifs de l'exercice financier courant
9. Dépouillement de l'arbre de Noël 2021
10. Correspondance
11. Période de questions
12. Levée ou ajournement de la séance ordinaire

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

Il est proposé

21-10-110

D'ACCEPTER les comptes payés et à payer tels que déposés (document no 2021-10-07/2021-09-30 CTES) à la présente séance ordinaire par le directeur général et d'autoriser les paiements dont le montant total des chèques émis est de 121 374,39 \$, celui des paiements électroniques par AccèsD Affaires Desjardins de 28 233,09 \$, celui en salaire net et déplacements totalisant 25 120,99 \$ et enfin, en salaire net des élus d'un total de 6 289,40 \$, l'ensemble des comptes payés et à payer totalisant 189 528,69 \$ et ce, incluant les frais juridiques le cas échéant.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2021

Il est proposé

21-10-111

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2021 soit adopté tel qu'inscrit au livre des procès-verbaux.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

CPTAQ - DEMANDE D'AUTORISATION POUR UTILISATION AUTRE QUE L'AGRICULTURE - LOT 4 202 544

ATTENDU QUE cette demande d'autorisation est conforme à la réglementation d'urbanisme;

ATTENDU QUE cette demande n'a pas d'effet négatif sur le milieu agricole;

ATTENDU QU'il n'y a pas d'espace approprié disponible sur le territoire de la municipalité et hors de la zone agricole pour la réalisation du projet proposé;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé

21-10-112

D'APPUYER la demande d'autorisation à la CPTAQ pour utilisation autre que l'agriculture sur le lot 4 202 544.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

INFOTECH - RENOUELEMENT DU CONTRAT DE SERVICES

Il est proposé

21-10-113

D'ACCEPTER la proposition d'Infotech afin de procéder au renouvellement du contrat de services actuellement en vigueur et permettre ainsi de s'assurer du gel de notre tarification pour les quatre prochaines années et ce, au coût annuel de 5 900 \$, taxes en sus.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ÉTUDE GÉOTECHNIQUE EN PRÉVISION DES PROCHAINS TRAVAUX ROUTIERS SUR LE CHEMIN SAINTE-MARIE

Il est proposé

21-10-114

D'AUTORISER la réalisation de l'étude géotechnique nécessaire aux prochains travaux routiers sur le chemin Sainte-Marie et ce, selon les recommandations de l'ingénieur-conseil de la municipalité, monsieur Luc Brouillette.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DE L'EXERCICE FINANCIER COURANT

Monsieur le directeur général, Michel Bertrand, fait le dépôt des états comparatifs de l'exercice financier courant, tel que le prévoit le Code municipal du Québec.

DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOËL 2021

Il est proposé

21-10-115

D'ALLOUER une somme de 3 000 \$ au Comité du dépouillement de l'arbre de Noël pour la réalisation de l'activité le 5 décembre prochain.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

CORRESPONDANCE

Monsieur le maire, monsieur le directeur général ainsi que madame la directrice générale associée résument et font lecture de l'essentiel de la correspondance reçue au cours des dernières semaines.



No de résolution
ou annotation

21-10-116

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions et commentaires sont adressés au conseil relativement à divers sujets. Après avoir répondu aux questions et pris note des commentaires qui sont adressés au conseil, monsieur le maire François Pleau met fin à la période de questions.

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 20 h 18,

Il est proposé

QUE la présente séance soit levée.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

François Pleau
Maire

Michel Bertrand
Directeur général

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

(Article 961, Code Municipal du Québec)

Je, soussigné Michel Bertrand, directeur général, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et/ou projetées par le conseil municipal.

Michel Bertrand
Directeur général